

**FICHE CONSEIL**  
**TRAVAIL DANS UN SALON DE COIFFURE « KIT COVID-19 »**

**EN PRATIQUE, comment se fait la contamination :**

**Quand vous recevez un postillon ou une gouttelette de salive contaminée**

Sécrétions projetées lors **d'une conversation rapprochée < 1 m, d'un mouchage, d'éternuements ou de toux**, en cas de contact étroit : même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre en l'absence de mesures de protection.  
Rappelez-vous que vous pouvez aussi être porteur du virus et le transmettre.

Un risque important de transmission est le contact des mains non lavées (**de main à main ou de main contaminée sur le visage**).

Sur les surfaces contaminées (objets, cartons, poignées...), le virus peut survivre quelques heures.

Quand vous mangez, buvez, fumez ou vapotez, si vous avez les mains sales ou que vous partagez les aliments, les bouteilles ou verres avec d'autres personnes, il existe un risque important lors du contact de la main avec la bouche.

**Portez vos mains ou un objet contaminé au visage**

Avant la réouverture de votre salon, des mesures **de prévention** sont nécessaires à mettre en place pour assurer la sécurité et la santé **de vos salariés**. Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels - **en particulier, actuellement du risque biologique**, des actions d'information et de formation, la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur doit veiller à l'application de toutes les mesures de prévention et les adaptées au mieux en fonction des informations reçues et des circonstances.

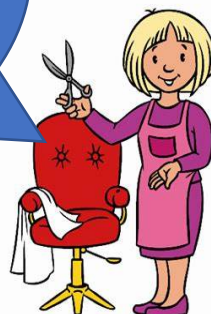
**NB :** Il n'incombe pas à l'employeur de garantir l'absence de toute exposition des salariés à des risques **biologiques et autres** mais de les éviter. S'ils ne peuvent être évités, il est nécessaire **de les évaluer** régulièrement et **d'ajuster leur prévention** en fonction notamment des recommandations du gouvernement, ou du service de Santé au Travail. (**Idéalement, il faudrait garder la trace des mesures de prévention et les ajouter « ultérieurement » à votre Document Unique**).

**EPI COIFFEUR :**

Masques barrière, norme AFNOR

Port de gants réservé aux prestations techniques

Obligation de se laver les mains régulièrement avec un savon autre qu'un shampooing.



**EPI CLIENT :**

- Port de masque personnel obligatoire
- Utilisation de gel hydro alcoolique à l'arrivée dans le salon



## TROIS PHASES D'ACTION dont il faut respecter l'ordre

### • PREMIÈRE PHASE : Avant l'ouverture

- **Installer un panneau à l'entrée du salon** avec toutes les informations utiles aux clients et prestataires (rappel des consignes barrières – nouvelle organisation – consignes de distanciation – sens de circulation – modalités de paiement – réception des colis).
- Déterminer le **nombre de postes de travail** dans le salon afin de respecter les règles de distanciation sociale (1 mètre minimum) et sanitaire.
- Prévoir des **masques barrières AFNOR**, des **lingettes désinfectantes** et une **solution hydroalcoolique** à chaque poste de travail.
- Attribuer des outils de travail individuels qui seront nettoyés et désinfectés après chaque client.
- Se munir de **plusieurs jeux de brosses sans manche en bois**, qui seront nettoyés et désinfectés après chaque client.
- Pour les couleurs, privilégier des **pinceaux à usage unique**, sinon nettoyer et désinfecter le matériel après chaque utilisation.
- **Marquage au sol** devant la caisse pour respecter les recommandations de distanciation.
- Désigner un **salarié** par jour ou par demi-journée **affecté à la prise de rendez-vous**.
- Privilégier la prise de **rendez-vous téléphonique**.
- Si agenda papier, **prévoir un stylo personnel** et si agenda informatique, nettoyer régulièrement le clavier et la souris.
- **Échelonner les rendez-vous** de façon à limiter le nombre de clients pour respecter les règles sanitaires (Cas particulier : Si arrivée d'un client sans rendez-vous, répondre à son attente en fonction des disponibilités horaires).
- **Déterminer la prestation lors de la prise de RDV** afin de prévoir sa durée et l'organisation du travail.

### • DEUXIÈME PHASE : RÉALISER ET SURVEILLER

#### Prise de rendez-vous :

- S'assurer que le client ne présente **pas de signes respiratoires** (toux, éternement) et/ou **de fièvre**.
- En cas de symptômes présents le jour du rendez-vous, **refuser la prise en charge du client**.
- Stipuler au client que le **port de masque est obligatoire**, pendant la prestation.
- Conseiller aux clients d'apporter le **minimum d'affaires personnelles** qu'ils garderont avec eux le jour du rendez-vous.

#### Prise de poste :

- Imposer aux salariés le **port du masque dès l'entrée** dans l'établissement.
- **Réserver l'usage des gants aux prestations techniques** : ne pas utiliser les gants pour se protéger du coronavirus, cette pratique donne un faux sentiment de sécurité et est susceptible de générer une contamination plus importante.
- Préconiser le **lavage des mains** à la prise et à la fin de poste, ainsi qu'à chaque changement de gants, avant et après la pause déjeuner.
- **Séparer les vêtements des professionnels et des clients**, les distancer des uns des autres.
- **Supprimer les revues**.
- **Proscrire les boissons** ou privilégier des gobelets cartons jetables.
- Réduire le temps de prestation de soins type massage du crâne.
- A chaque changement de client, **nettoyer le matériel** utilisé ainsi que le mobilier avec des lingettes désinfectantes ou du spray désinfectant.
- Privilégier l'utilisation de **linge à usage unique** ou du linge qui sera lavé à 60°C minimum.
- Prévoir un **bac fermé dédié au linge sale**.

#### Encaissement :

- Privilégier le **paiement par carte bancaire**. Si le règlement se fait en espèces, prévoir un **dépose-monnaie**.

- **Nettoyer avec une lingette désinfectante le TPE** après chaque client (le couvrir préalablement de film plastique changé régulièrement).

#### Temps des pauses :

- Attention en particulier lors des pauses (café +/-cigarette) : lavage des mains à l'eau + savon liquide + essuie-mains en papier à usage unique.
- Si les repas ont lieu sur place, prendre les repas en horaires décalés et avec respect des 1 mètre de distanciation. Penser au lavage des mains avant et après les repas ; au nettoyage de l'emplacement repas après usage.

#### Réception des colis :

- Demander aux livreurs de déposer la marchandise à l'entrée du salon.
- Prévoir une zone dédiée au stockage des colis, lors de la livraison, à proximité de la porte d'entrée.
- Respecter les règles de distanciation lors des livraisons.
- Une seule personne s'occupera de la réception des livraisons et de son traitement. Celle-ci sera équipée d'un masque.
- Se laver les mains après avoir récupéré la marchandise.
- Attendre si possible quelques heures avant de déconditionner les colis.

#### Local :

- Aérer le local en continu : laisser la porte d'entrée ouverte en continu.
- Pratiquer un nettoyage au moins quotidien du local.
- Proscrire le balayage à sec du sol et l'utilisation du sèche-cheveux pour nettoyer le poste de travail.
- Limiter au maximum l'utilisation du sèche-cheveux.
- Utiliser du **détergent sur le sol** après aspiration des cheveux.
- Nettoyer régulièrement avec des lingettes désinfectantes les poignées de porte et les interrupteurs, le mobilier, le matériel partagé (ne pas oublier les connectiques).

#### • TROISIÈME PHASE : VÉRIFIER

- Vérifier la bonne application du **plan de nettoyage** établi pour la période de crise (nettoyage et désinfection des outils et du mobilier de travail ...).
- S'assurer du respect de la bonne distanciation et des règles sanitaires.



- Privilégier le lavage des mains avec savon pendant l'activité professionnelle.
- Hydrater les mains avec une crème émolliente le soir (la solution hydroalcoolique peut occasionner des dermatites).
- Si utilisation de visière, prévoir un nettoyage avec lingette désinfectante minimum à la pause déjeuner et en fin de poste.

#### Consulter les informations à disposition sur notre site Internet :

- Dossier confinement : [sstrn.fr/confinement](https://sstrn.fr/confinement)
- Dossier Covid-19 : [sstrn.fr/covid19](https://sstrn.fr/covid19)
- Dossier documentation et ressources : [sstrn.fr/documentation-ressources](https://sstrn.fr/documentation-ressources)

Toute l'équipe du SSTRN se tient à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter.

**Cas particuliers : Coiffeur à domicile**

- Appliquer les mêmes principes de règles sanitaires.
- Se munir de solution hydroalcoolique pour le lavage des mains systématique à l'arrivée et au départ du domicile.
- Utiliser des lingettes désinfectantes pour désinfecter les poignées de voiture, le volant, la clé, le levier de vitesse ...

*Rappel : A noter que ces préconisations peuvent être modifiées et ajustées en fonction de l'évolution de la situation actuelle.*